

1910
2010

AICVF
100
ANS

1985

IL Y A
24 ANS...

Les femmes et l'AICVF

Par **Élizabeth BRISAC**, Vice-présidente (2008)

À l'occasion du centenaire de l'AICVF, on célèbre les hommes importants, les ouvrages remarquables, les faits marquants de notre histoire de la thermique et de la climatique. Mais qu'en est-il des femmes et de leur rôle dans l'association ?

En 2010, l'AICVF fête son centenaire.

Une occasion unique de revenir, dans les colonnes de CVC, sur une histoire riche, sur les plans scientifique et technique, mais également sur le plan humain.

Jusque fin 2010, un membre de l'AICVF prendra la plume pour revenir sur un fait, une personnalité, une avancée, une publication ayant marqué l'histoire de l'association.

C'est la défense de la technique qui est le lien entre les membres de l'Association, qu'ils soient hommes ou femmes. À droite, la couverture des cours de chauffage du 11 janvier 1923 réservés aux membres de l'AICVF qui à l'époque n'étaient que des hommes !

A lors là, ma question suscite parmi mes collègues masculins un moment de gêne, de silence... et puis très vite, ils trouvent de bonnes raisons – et cela semble vrai – la non possibilité faite aux femmes d'intégrer les écoles d'ingénieurs jusque dans les années 1970. Admettons !

Heureusement, les choses ont changé en 1985, grâce à la volonté du Président Louis VOILLOT pour que des femmes entrent à l'AICVF. La pionnière a été Francine BRENIÈRE, bientôt suivie de Sylvie CHARBONNIER puis d'Irène ARDITI. Des femmes remarquables dont les travaux ont été récompensés par des grands prix AICVF. D'autres femmes ont suivi et font aujourd'hui un travail formidable au sein de l'association, notamment dans les commissions techniques et dans la revue CVC.

Un coup de chapeau particulier pour l'équipe de la rue de Rome, Martine BEY d'abord et maintenant Marylène MORFOUACE et Karine FECIH-MAZRI, qui font preuve d'une efficacité et d'une gentillesse pour chacun et chacune d'entre nous et œuvrent avec un grand professionnalisme pour le développement de l'association.

Aujourd'hui, les femmes ne constituent que 5 % des membres individuels de l'AICVF, mais elles sont deux fois plus nombreuses à représenter leur entreprise, en tant que personne morale...

Je formule le souhait que la participation des femmes aux travaux de l'AICVF se renforce à l'aube de notre prochain centenaire.

Mesdames, je compte sur vous ! ▲

